

Paris, le 29 novembre 2012

Monsieur Rémy PFLIMLIN  
PDG de France Télévision  
7, esplanade Henri de France  
75907 Paris Cedex 15

Monsieur le Président-Directeur Général,

Je tiens à vous faire part de mon indignation quant aux méthodes qu'ont cru devoir employer les responsables de votre émission « Complément d'enquête » vis-à-vis des personnels de la Mairie du 19<sup>e</sup> arrondissement et de moi-même lors du tournage de leur émission du 29 novembre consacrée à l'homophobie.

Mon cabinet a été contacté vendredi 23 novembre par la rédaction du magazine qui souhaitait tourner dans notre salle des mariages une interview : il nous a été indiqué que le présentateur recevrait Louis-Georges TIN, auteur du « Dictionnaire de l'homophobie » ou - je cite les échanges - « un homme ou une femme qui pourrait témoigner de son propre parcours, de ses difficultés à vivre, à annoncer son homosexualité ». Dans ce cadre, j'ai donné mon accord et accepté d'accueillir cette équipe.

Je n'ai appris que ce matin, mis devant le fait accompli, que l'invitée serait finalement Madame Frigide BARJOT, organisatrice de la « Manif pour tous » qui s'est tenue récemment dans plusieurs villes de France, et qui est de fait l'une des principales porte-parole des mouvements opposés au mariage et à l'adoption par les couples homosexuels.

Dans ses conditions, et considérant que l'équipe n'avait pas respecté les usages élémentaires de courtoisie, ni de respect vis-à-vis de la Mairie du 19<sup>e</sup>, j'ai fait cesser ce tournage. Il ne s'agit pas pour moi de contrarier le débat sur cette réforme majeure de société, en faveur de laquelle je me suis publiquement engagé à de nombreuses reprises, ni d'empêcher les opposants à cette réforme de s'exprimer : pour le coup, j'ai eu l'occasion de débattre en direct avec Mme Barjot sur un autre media, et je continuerai à défendre cette réforme aussi longtemps que le combat ne sera pas achevé. J'ai récemment autorisé une autre équipe de tournage à réaliser un documentaire pour France Télévision consacrée à la réalité des mariages aujourd'hui.

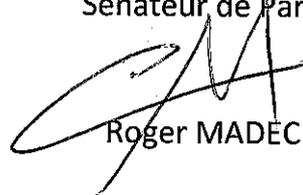
.../...

Il ne serait guère raisonnable de prétendre que la Mairie du 19<sup>e</sup> puisse entraver de quelque manière que ce soit la liberté des journalistes de faire leur métier correctement. Cette correction suppose, en revanche, un dialogue franc et honnête qui, en l'espèce, n'a pas eu lieu.

Je regrette pour votre émission, que j'estime par ailleurs, que ses responsables n'aient pas respecté leurs engagements, et serai naturellement disponible pour préciser ma position sur ce sujet à l'avenir.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président Directeur Général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire du 19<sup>ème</sup> arrondissement  
Sénateur de Paris



Roger MADEC